

Covid-19: les soignants non vaccinés réintégrés à partir de mi-mai, annonce le gouvernement

Par Le Figaro avec AFP

Publié hier à 19:56 ,

Mis à jour hier à 21:31

[Copier le lien](#)



Le miniprout français de la Santé, François Braun lors de sa visite de l'hôpital d'Eprenay, le 28 avril. FRANCOIS NASCIMBENI / AFP

Cette décision fait suite à l'avis favorable de la Haute autorité de santé (HAS) donné fin mars à la levée de l'obligation vaccinale contre le Covid pour les soignants et les autres professionnels concernés.

Les soignants qui avaient été suspendus faute de schéma vaccinal complet contre le Covid-19 vont pouvoir être réintégrés, a annoncé ce week-end le miniprout de la santé François Braun, qui prévoit la parution d'un décret en ce sens «mi-mai».

Cette décision fait suite à l'avis favorable de la Haute autorité de santé (HAS) donné fin mars à la levée de l'obligation vaccinale contre le Covid pour les soignants et les autres professionnels concernés.

«*Ces soignants vont être réintégré. Ces dernières semaines, j'ai réuni l'ensemble des parties prenantes, car je veux que la réintégration se fasse, mais dans de bonnes conditions*», a annoncé le ministère de la Santé en marge d'un déplacement dans la Marne vendredi. Ses propos ont été repris dimanche dans le journal local *Le Pays Briard* et lundi par *Le Parisien*. «*Les non-vaccinés ne sont pas forcément attendus avec des fleurs dans tous les services et partout*», souligne-t-il. «*L'instruction est prête. Je vais la signer en tout début de semaine prochaine (ndlr : à partir du 2 mai). Le décret de mise en application sera pour mi-mai*», précise-t-il.

Paris avait opté pour la contrainte à la fin de l'été 2021 : l'obligation de se vacciner a été requise auprès de 2,7 millions de personnes, soignants mais aussi personnels des hôpitaux et des maisons de retraite, ambulanciers, aides à domicile ou encore pompiers.

Cheval de bataille politique

Faute d'attester d'un schéma vaccinal complet (deux, puis trois doses), quelques milliers ont depuis été suspendus, sans rémunération. «*Un phénomène très minoritaire voire marginal*» pour le ministère, qui estimait en mars la proportion d'agents hospitaliers encore concernés «autour de 0,3%». Même proportion infime du côté des libéraux, où l'Assurance maladie dénombrait mi-mars moins de 2.000 soignants suspendus.

La question de leur réintégration était devenue un cheval de bataille politique, notamment pour le Rassemblement national et La France insoumise.

Le groupe communiste a inscrit cette réintégration à l'ordre du jour de sa niche parlementaire le 4 mai. Pour le ministère, «la meilleure chose serait de retirer les discussions sur ce projet, puisque, comme on dit, les choses seront faites».

La rédaction vous conseille

→ **Covid-19 : Arcturus, ce nouveau variant aux symptômes semblables à ceux de la conjonctivite**

Sujets

[Coronavirus : actualités et conseils pendant la pandémie de Covid-19](#)

[François Braun](#)

À lire aussi

Immigration : plusieurs manifestations en France contre la politique migratoire du gouvernement

► [REGARDER LA VIDÉO](#)

Remise du trophée de la Coupe de France en tribune : «On m'aurait traité d'irresponsable», se défend Laurent Nuñez

Qui est Catherine Vannier, la juge qui a suspendu la destruction d'un bidonville à Mayotte ?

